

## 7 - Durance

Calavon - DU\_13\_07

**FRDR245b** Le Coulon de Apt à la confluence avec la Durance et l'Imergue

Cours d'eau

Masse d'eau naturelle

<p><b>Objectif d'état écologique :</b> bon état      <b>Echéance :</b> 2027</p> <p><b>Motivations en cas de recours aux dérogations :</b> Faisabilité technique, Conditions naturelles</p> <p><b>Paramètres faisant l'objet d'une adaptation :</b> Morphologie, hydrologie, pesticides, matières organiques et oxydables, Continuité</p>	<p><b>Objectif d'état chimique sans ubiquiste - Echéance :</b> 2015</p> <p><b>Objectif d'état chimique avec ubiquiste - Echéance :</b> 2027</p> <p><b>Motivations en cas de recours aux dérogations :</b> Faisabilité technique</p> <p><b>Paramètres faisant l'objet d'une adaptation :</b> Benzo(g,h,i)perylène + Indeno(1,2,3-cd)pyrène</p>
--	---

**Objectif plus strict au titre des zones protégées :**

### Mesures pour atteindre les objectifs de bon état

**Pression à traiter : Altération de la morphologie**

- MIA0202 Réaliser une opération classique de restauration d'un cours d'eau

---

- MIA0203 Réaliser une opération de restauration de grande ampleur de l'ensemble des fonctionnalités d'un cours d'eau et de ses annexes

---

- MIA0204 Restaurer l'équilibre sédimentaire et le profil en long d'un cours d'eau

---

- MIA0601 Obtenir la maîtrise foncière d'une zone humide

---

- MIA0602 Réaliser une opération de restauration d'une zone humide

**Pression à traiter : Altération de l'hydrologie**

- MIA0303 Coordonner la gestion des ouvrages

**Pression à traiter : Pollution diffuse par les pesticides**

- AGR0802 Réduire les pollutions ponctuelles par les pesticides agricoles

---

- COL0201 Limiter les apports diffus ou ponctuels en pesticides non agricoles et/ou utiliser des pratiques alternatives

**Pression à traiter : Pollution ponctuelle urbaine et industrielle hors substances**

- ASS0301 Réhabiliter un réseau d'assainissement des eaux usées dans le cadre de la Directive ERU (agglomérations >= 2000 EH)

---

- ASS0302 Réhabiliter et ou créer un réseau d'assainissement des eaux usées hors Directive ERU (agglomérations de toutes tailles)

---

- ASS0401 Reconstruire ou créer une nouvelle STEP dans le cadre de la Directive ERU (agglomérations de toutes tailles)

---

- ASS0402 Reconstruire ou créer une nouvelle STEP hors Directive ERU (agglomérations de toutes tailles)

---

- IND0202 Créer et/ou aménager un dispositif de traitement des rejets industriels visant à réduire principalement les pollutions hors substances dangereuses

**Pression à traiter : Prélèvements**

- RES0202 Mettre en place un dispositif d'économie d'eau auprès des particuliers ou des collectivités